



Pointe Noire, le 23 août 2011

## Communiqué de presse

***Publication Rapport « Exploitation pétrolière et minière au Congo-Brazzaville: quel impact sur les droits économiques et sociaux des communautés riveraines? »***

Trois ans après avoir publié le rapport "Exploitation pétrolière et violations des droits de l'homme au Congo-Brazzaville", la Commission Diocésaine Justice et Paix de Pointe Noire et la Rencontre pour la Paix et les Droits de l'Homme (RPDH), deux organisations congolaises de promotion et défense des droits humains, publient ce jour mardi 23 août 2011, avec le soutien de National Endowment for Democracy (NED), un nouveau rapport intitulé: "**Exploitation pétrolière et minière au Congo-Brazzaville: quel impact sur les droits économiques et sociaux des communautés riveraines?**"

Ce rapport porte sur les violations des droits des communautés riveraines des installations pétrolières et minières du Kouilou. Il met sur la table de discussion la problématique de la cohabitation entre les populations de cette zone et les industries extractives opérationnelles dans l'on shore. Cette problématique préoccupe les deux ONG depuis le lancement des activités d'extraction en terre ferme en 2000, rendant ainsi impérieuse la nécessité d'enquêter sur la situation sociale et environnementale des communautés exposées.

Le rapport marque la volonté de la Commission Justice et Paix et de la Rencontre pour la Paix et les Droits de l'Homme d'étendre leurs recherches à des communautés spécifiques confrontées à des difficultés relevant de l'activité minière et pétrolière; activité qui entravent significativement l'accès aux droits économiques et sociaux, et en particulier les droits à l'eau, à la santé et à l'alimentation. Il met aussi un accent particulier sur les droits à la participation et à l'information des communautés riveraines, droits souvent ignorés par l'Etat et les compagnies, en violation du cadre législatif national et des instruments juridiques internationaux en vigueur sur la protection des droits de l'Homme et de l'environnement.

Ledit rapport vise en définitive une exploitation responsable des ressources naturelles par les compagnies, dans la perspective de minimiser les nombreux impacts négatifs mis à jour lors des recherches, et améliorer le quotidien de communautés implantées dans des zones de mise en œuvre de projets d'exploitation.

Il a permis de constater des atteintes aux droits, depuis le début des opérations, en raison de la dégradation constante des facteurs naturels dont pouvaient se prévaloir les communautés du fait de leur environnement, à savoir : cours d'eau, terres fertiles et autres, pollués des suites de l'industrialisation croissante. Cette Situation mérite une attention particulière de la part de l'Etat, des compagnies, des organisations de la société civile, des communautés elles-mêmes, des institutions internationales, des partenaires au développement et des pays hôtes des compagnies, en faveur d'une amélioration progressive de la jouissance des droits susmentionnés en termes **de disponibilité, d'accessibilité et de qualité.**

**Les recommandations contenues dans ce rapport répondent à cette logique car, du respect des droits économiques et sociaux des communautés, dépend une paix sociale véritable, propice au développement des activités industrielles auxquelles se greffent les enjeux de développement économique du Congo.**

Les recommandations mettent également en avant les initiatives positives et les facteurs d'espoir pour que l'exploitation pétrolière et minière soit bénéfique aux communautés confrontées à une pauvreté endémique, comme c'est le cas pour plus de la moitié de la population du pays en général. Il y va d'un combat pour une exploitation responsable des ressources naturelles, d'une bataille pour la transparence, qui soit stimulée par un contrôle citoyen sur l'action des pouvoirs publics, élément essentiel de l'Etat de droit et de la démocratie

**Fait à Pointe-Noire, le Mardi 23 Août 2011**

**Pour la CJP  
Brice Mackosso**

**Pour la RPDH  
Christian Mounzéo**

**Contacts Presse :**

**Brice Mackosso, 00242 05557 90 81**

**Christian Mounzeo, 00242 05 595 52 46**

**Alain Louganana, 00242 05 529 30 51**

**Franck Loufoua-Bessi, 00242 05 550 45 20**

[www.justicepaix-pointe-noire.org](http://www.justicepaix-pointe-noire.org)

[www.rpdh-cg.org](http://www.rpdh-cg.org)